

[fr](#)

[Press release](#) | 03.07.2013

Pandémies

Les menaces transfrontalières graves pour la santé seront mieux encadrées

Le Parlement européen réuni en session plénière a adopté aujourd'hui avec une large majorité le rapport sur les menaces transfrontalières graves pour la santé (2011/0421(COD)). Ce texte vise à mieux encadrer à l'avenir la capacité de réponse de l'Union européenne en tirant les enseignements des crises sanitaires comme la [pandémie de grippe A \(H1N1\)](#), de 2009, le nuage de cendres volcaniques de 2010 ou encore l'apparition de foyers d'infection à E.Coli de 2011.

Michèle RIVASI, vice-présidente du Groupe des Verts/ALE au Parlement européen, revient sur l'intérêt de ce texte:

« C'est un texte d'actualité : alors que des milliers d'européens s'apprêtent à se rendre au pèlerinage de la Mecque en octobre prochain, les risques liés au coronavirus qui sévit depuis plusieurs mois sont dans l'esprit de tous. Les nouvelles règles européennes permettront d'améliorer la coopération et la coordination de l'information auprès du public en cas de crise, au sein de l'UE ainsi qu'au niveau international, en lien avec l'Organisation mondiale de la santé notamment. Cela permettra d'apporter une réponse plus efficace et plus cohérente aux potentielles menaces futures. En outre, le rôle du Parlement européen se voit renforcé, puisque la Commission européenne devra régulièrement lui rendre des comptes sous forme de rapport d'évaluation du fonctionnement de l'alerte. Enfin, il y aura davantage de contrôle des conflits d'intérêts et de transparence sur l'indépendance des experts, qui ne devront en aucun cas être liés de près à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne la vaccination, ce que j'avais déjà demandé dans mon rapport sur la grippe A (H1N1) ».

L'eurodéputée se réjouit également des avancées obtenues par le Parlement européen par rapport au texte initial de la Commission européenne :

"Au départ, la Commission européenne s'était limitée seulement aux menaces liées aux maladies transmissibles, ce qui excluait de fait les menaces liées aux rayonnements ionisants accidentels, c'est-à-dire les fameux "nuages radioactifs" au moment de Tchernobyl et Fukushima. Avec ce rapport, toutes les menaces transfrontalières pour la santé sont prises en compte, donc logiquement aussi celles liées au rayonnement ionisants. Néanmoins, alors que les députés voteront demain en Commission Santé et environnement un autre texte crucial sur la radioprotection, les Verts auraient souhaité que cette menace soit prise en compte explicitement et inscrite dans le texte, ce que le Conseil a refusé sur la base du Traité Euratom."

Recommended

Opinion

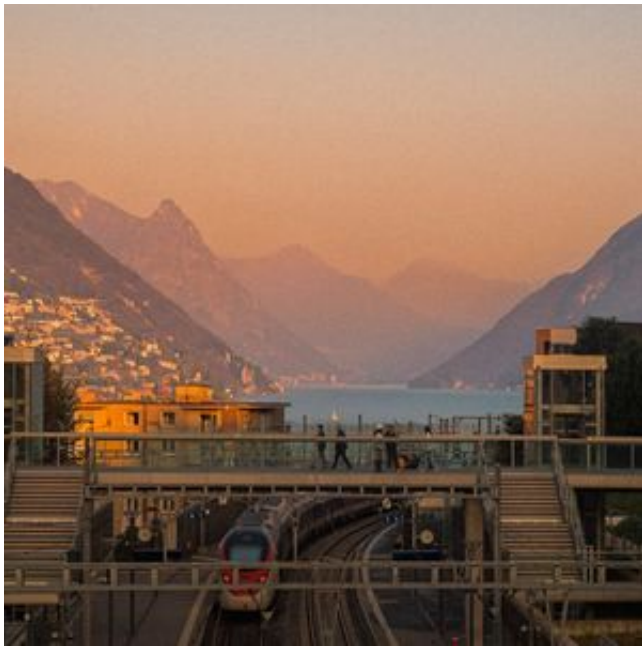
© Samira Akil Zaman on Flickr (CC BY-NC-SA 2.0)



[Trumpflation and a new energy crisis in Europe – Why w...](#)

Opinion

©aleks



[DiscoverEU 2026: Your guide to travelling by train for...](#)

08.04.2026

Opinion

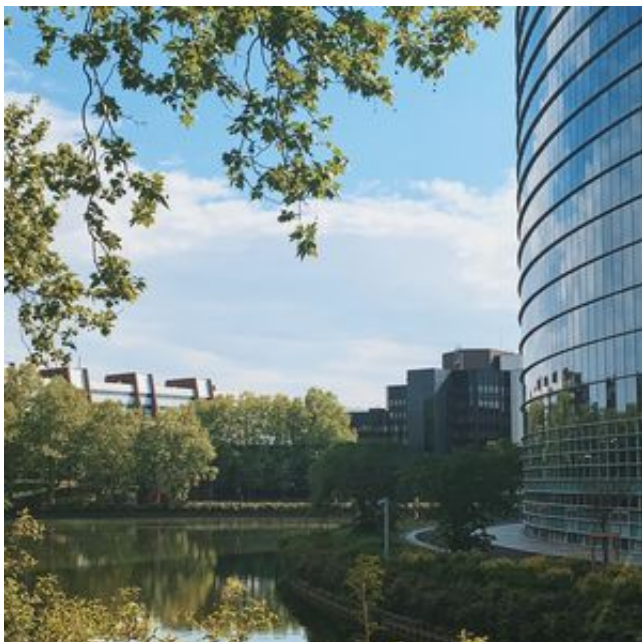


[Toxic Beauty: How the EU's new cosmetics rules could p...](#)

07.04.2026

News

©zsofia-vera



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 9 to 12 March](#)

09.03.2026

Responsible MEPs



Michèle Rivasi

Member

Please share

[•E-Mail](#)